

Chargé des pratiques amateurs et de l'accompagnement artistique F/H

Structure d'affectation : Direction de la Culture

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

L'université de Rouen Normandie (URN) compte environ 2 600 personnels et 33 000 étudiants. Elle est dotée d'un budget de 277 M€. Elle comprend 6 UFR, 5 instituts, 1 école, 1 centre de formation, 16 services des affaires générales et 7 services communs, répartis sur 6 communes et 7 sites. L'URN comporte également 38 unités de recherche.

L'Université de Rouen Normandie s'engage pour l'inclusion, la diversité et le respect de toutes les identités. Nous valorisons toutes les compétences et veillons à offrir un environnement respectueux et ouvert à toutes et tous, sans distinction d'origine, de genre, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de situation de handicap ou de statut social.

La direction de la Culture assure la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle en matière de culture et des priorités définies par le conseil d'administration de l'établissement, sur proposition de la commission Culture.

La direction de la Culture assure également la gestion logistique de la Maison de l'université (MDU).

En direction des pratiques amateurs, l'URN a pour missions :

- De soutenir, valoriser et encourager la pratique artistique en amateur au sein de la direction de la Culture,
- De promouvoir ces pratiques, les faire connaître et présenter au public des animations et spectacles réalisés par des amateurs et des professionnels sollicités pour accompagner ceux-ci dans ces projets artistiques,
- De mettre à disposition des compagnies, groupes et troupes de pratiques amateurs, des lieux de travail et de répétition.

NATURE DU POSTE

Catégorie FP : A

Corps : ASI

BAP ITRF (Référens 3) : F

Emploi-type (libellé et code) : F3B45 - Assistant-e de projets culturels

DESCRIPTION DU POSTE

MISSION PRINCIPALE

Sous la direction du responsable administratif et financier, le/la chargé.e des pratiques amateurs met en œuvre les orientations de la politique culturelle de l'établissement.

ACTIVITES ASSOCIEES

Coordination et accompagnement des pratiques amateurs

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des projets artistiques amateurs en lien avec les acteurs culturels et associatifs,
- Préparer les contenus de la programmation artistique avec les différents partenaires
- Participer à l'organisation, et la coordination des spectacles et événements, notamment les tremplins musicaux et la scène ouverte « Les Petits Formats »,
- Assurer la coordination de la rentrée culturelle et de son forum en lien avec les partenaires (services universitaires, CROUS, associations étudiantes). Mission réalisée en concertation avec la personne en charge de la coordination culturelle,
- Organiser l'accueil du public dans les lieux de diffusion culturelle,
- Planifier, réserver et assurer le suivi des espaces nécessaires aux activités (ateliers, studios de répétition, musique et théâtre à la Maison de l'Université et sur les sites),
- Assurer la planification et le suivi des emplois du temps des intervenants et des lieux mis à disposition.

Gestion administrative et suivi logistique

- Préparer les budgets de la structure, des productions et des actions
- Planifier et participer à l'encadrement de vacataires
- Rédiger les contrats de prestation de services liés aux pratiques amateurs et vérifier la conformité et le suivi des actions au regard des conventions et contrats
- Accompagner les étudiants dans l'élaboration de leurs projets
- Suivre la réalisation des supports de la communication
- Préparer les éléments et documents utiles à l'évaluation de la structure et des actions,
- Gérer et mettre à jour les bases de données liées aux activités artistiques.
- Concevoir et mettre en œuvre des dossiers CVEC inhérents aux pratiques amateurs

Sécurité et responsabilité sociétale

- Assurer la sécurité des publics dans le cadre des événements culturels (formation SSIAP requise),
- Accompagner la démarche de transition sociétale et écologique (TSE / RSE) dans les activités culturelles.

SPECIFICITES DU POSTE

CONTRAINTES PARTICULIERES D'EXERCICE

Les horaires de travail sont liés à des contraintes d'activités fortes (spectacles amateurs principalement) et variables du point de vue des rythmes et des amplitudes.
Les missions induisent des déplacements sur les sites de l'URN.

COMPETENCES A METTRE EN ŒUVRE POUR TENIR LE POSTE

COMPETENCES PRINCIPALES

- Formation spécialisée dans les domaines du spectacle vivant et/ou de la médiation culturelle, complétée par une expérience significative dans le domaine de la culture et une compréhension fine des enjeux de la création et des pratiques artistiques des amateurs.
- Maîtrise des outils bureautiques et internet
- Autonomie, esprit critique, d'initiative, rigueur et force de proposition
- Qualités relationnelles et rédactionnelle

POSTE DANS L'ORGANISATION

POSITIONNEMENT DANS L'ETABLISSEMENT / ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Affectation du poste :	Direction de la Culture
Localisation du poste :	Maison de l'Université – Mont-Saint-Aignan
Sous autorité hiérarchique :	Responsable administratif et financier
Sous autorité fonctionnelle :	
Nombre de personnes encadrées :	0
Statut et catégorie des personnes encadrées :	

L'Université de Rouen Normandie est une **structure handi'accueillante** : tous nos postes sont ouverts au recrutement des travailleurs en situation de handicap.

Référente Handicap :

Aurore DUPONT-CHAUVET

rh_handicap@univ-rouen.fr